



Nelly OLIN

23/03/41 – 26/10/2017

Mesdames,  
Messieurs les Maires,

Pour notre Présidente, le bénévolat ne pouvait pas être du dilettantisme.

Son expérience, entre autres, comme ministre de la lutte contre la précarité et l'exclusion n'y était pas étrangère et fut un atout précieux pour notre Unité locale.

Elle s'était totalement investie dans cette nouvelle responsabilité et a tenu, jusqu'au bout, ses engagements envers les principes de la Croix-Rouge. Femme de tête exigeante, elle mettait tout son savoir faire au service des plus démunis pour les aider et les accompagner, et toujours avec humanité.

Femme de cœur à l'écoute de l'autre, tous ont apprécié sa générosité et sa délicatesse.

Une battante, qui ne voulait pas céder à la maladie. Toujours présente, même lorsque se déplacer devenait pour elle une épreuve.

Les hommages du Président du Sénat et de la délégation Croix-Rouge témoignent des services rendus au sein de l'Etat, de la Croix-Rouge des Yvelines et de l'Unité de Meulan en particulier.

Chère Présidente, vous allez nous manquer.

### Ouverture de la Halte Répît Détente Alzheimer (HRDA)

La Halte Répît Détente Alzheimer est une activité d'accueil non médicalisée de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer à un stage léger et modéré, mise en oeuvre par l'Unité locale de la Croix-Rouge française de Meulan en Yvelines.

Elle a pour vocation de permettre aux personnes de maintenir ou de créer des liens au travers d'échanges et/ou d'activités de loisirs.

Elle offre également aux proches de la personne accueillie un moment de répît et, si besoin, un lieu d'écoute et de soutien.

La HRDA est en cohérence avec les valeurs de la Croix-Rouge française : neutralité, indépendance, impartialité, humanité, unité, universalité, volontariat.



Le fonctionnement de la HRDA repose sur une équipe de bénévoles ayant tous reçu une formation spécifique à cette activité. Un bénévole-coordonateur organise l'accueil chaque après-midi. Structure non médicalisée, elle agit en complémentarité des structures existantes sur le secteur, en coordination avec les professionnels de terrain.

Les activités proposées sont prétexte à créer des liens. C'est la personne accueillie qui décide de ce qu'elle a envie de faire (dans la limite des possibles). Les bénévoles veilleront au respect de son autonomie et donc de sa capacité à décider.

#### Modalités d'accueil à partir du 16 novembre 2017 :

Le local est situé rue Paul Valéry à Meulan. Accueil le jeudi après-midi de 14h à 17h, sauf périodes de vacances scolaires.

Inscriptions : [jeanpierrecouffin@gmail.com](mailto:jeanpierrecouffin@gmail.com) – tél. 01.34.74.16.16 (répondeur) et 06.60.24.10.97 (répondeur).

#### Dates à retenir

##### Mardi 19 décembre :

Loto et goûter pour les enfants de l'aide aux devoirs

##### Mardi 9 janvier 2018 à 14h à l'Unité locale :

Partage de la Galette des Rois avec les adhérents

##### Mardi 6 mars 2018 à 14h à la Maison des Associations :

Réunion annuelle des adhérents – Bilan de l'année écoulée

